

**DIRECTION DES FINANCES**

Mme Virginie GINESTRA

[virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr](mailto:virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr)

Notre référence : DFIN2024-10-JL/VG/LD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217603190-20241009-DEC-2024-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2024

Publication : 09/10/2024

**DECISION N° 2024/29 - Demande de subvention – Achat d'un camion benne Electrique.**

**Vu** L'article L2122-22,26° du code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la délégation consentie par le conseil municipal de Grand-Couronne au maire en date du 16 juillet 2020 ;

**Vu** la délibération du 9 novembre 2021 modifiant la délibération du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil Municipal au Maire ;

**Vu** la délibération du conseil municipal du 15 mars 2022 portant délégation du Conseil Municipal au Maire, en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT, 26°, délègue au maire la possibilité de solliciter des fonds de concours auprès de tous les financeurs ;

Dans la continuité du souhait de la ville de participer à l'achat d'un camion benne 100% électrique. Cet investissement offre une alternative écologique et plus saine par rapport aux camions bennes diesel. Le camion benne électrique est une véritable innovation qui saura satisfaire les exigences en matière de performance et de respect de l'environnement ;

Les raisons pour lesquelles véhicule utilitaire électrique est important pour la commune :

- Réduction de l'impact environnemental : Le camion benne électrique fonctionne sans émissions directes de gaz d'échappement, contribuant ainsi à la réduction de la pollution atmosphérique et à la préservation de la qualité de l'air dans les zones urbaines.
- Contrairement à la version diesel bruyante, le camion benne électrique est plus silencieux, ce qui améliore le confort des résidents et réduit les nuisances sonores dans les quartiers résidentiels.
- Ce camion offre une autonomie allant de 132 km, il est équipé d'une batterie rechargeable et d'un moteur électrique. Il est plus fiable et nécessite moins d'entretien que son homologue thermique.
- L'utilisation d'un camion benne électrique démontre l'engagement de la commune envers la durabilité et la protection de l'environnement.

Cependant, le projet global implique un investissement important :

A ce stade, ce projet s'évalue à 39 550.00 € HT comprenant L'achat du camion benne électrique avec la livraison.

Cette opération est éligible au titre des subventions ou des fonds de concours du FACIL de la Métropole Rouen Normandie et son montant s'élève à 39 550.00 € HT soit 47 460.00 € TTC

**DIRECTION DES FINANCES**

Mme Virginie GINESTRA

[virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr](mailto:virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr)

Notre référence : DFIN2024-10-JL/VG/LD

A cet effet, le plan de financement est donc le suivant :

| <b>Projet : Camion Benne Electrique</b> | <b>Montant HT de l'opération</b> |
|---|----------------------------------|
| Camion Benne Electrique                 | 39 550,00 €                      |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>39 550.00 €</b>               |

Considérant les dépenses d'un montant de 39 550.00 € HT à la l'achat d'une camion benne électrique pour la commune de Grand-Couronne.

**Décide,**

De solliciter aux montants les plus élevés, les subventions et fonds de concours du FACIL de la Métropole Rouen Normandie pour cet investissement évalué à 39 550.00 € HT.

Fait à Grand-Couronne, le 4 Octobre 2024

**Julie LESAGE**

Maire

